

À Bordeaux, le 09/03/2026

À l'occasion de la visite du Directeur Général de l'Administration Pénitentiaire à la Maison Centrale de Saint Martin de Ré, au SPIP de La Rochelle et à la Maison d'Arrêt de Saintes, l'Union Régionale **UFAP UNSa Justice** a accompagné les bureaux locaux afin de relayer les préoccupations et les difficultés rencontrées par les personnels sur le terrain.

L'**UFAP UNSa Justice** a transmis au **DGAP** l'ensemble des doléances portées par chaque bureau local et le remercie pour le temps accordé à ces échanges essentiels.

SPIP de La Rochelle

Durant cette visite, la loi Sure a été le sujet. Le tribunal de La Rochelle devenant un site pilote qui va impacter les antennes SPIP de La Rochelle et Rochefort. Le Pré-Sentenciel qui motive les personnelles ne pourra se faire sans apport d'agents (CPIP, PA et agents PSE) et de moyens (véhicules et locaux).

Maison d'Arrêt de Saintes

Lors de cette rencontre, plusieurs problématiques ont été soulevées :

- Des questions liées aux infrastructures et à la sécurité de l'établissement durant les périodes de crues.
- Des questions sur l'avenir de l'établissement : Les personnels ont été rassuré sur le fait que l'établissement ne fermera pas.
- Une interrogation a été faite sur le retard des différents TA et résultats de CAP, en réponse le DGAP explique qu'il manque 40 personnels dans les services RH de la DGAP et qu'il était difficile de tenir les délais

Maison Centrale de Saint-Martin-de-Ré

Une situation d'effectifs préoccupante

L'établissement compte 245 agents en effectif théorique, mais seulement 210 sont actuellement présents, notamment en raison d'absences pour raisons de santé.

À cette situation seulement 9 postes en CAP, 5 départs à la retraite à venir, ce qui risque d'accentuer encore davantage les difficultés de fonctionnement et la pression sur les personnels.

Un organigramme obsolète

L'organigramme actuel n'est plus à jour, notamment depuis l'intégration de nouvelles missions telles que celles des ELSP.

Des difficultés d'attractivité liées au logement

L'accès au logement constitue une véritable problématique pour les personnels :

- Les logements des bailleurs sociaux sont saturés
- La situation est aggravée par la spécificité insulaire de l'établissement
- Environ 80 % des personnels résident sur le continent
- Les agents doivent supporter le coût et l'obligation de paiement du pont de l'île de Ré, ce qui représente une contrainte financière supplémentaire
- Le décret du 16 juillet 2023, classant La Rochelle et dix communes de l'île de Ré en zone tendue, renforce encore les difficultés d'accès au logement

Monsieur le DGAP s'est engagé à écrire à la présidente du département pour obtenir la gratuité du pont pour les personnels.

Des contraintes organisationnelles importantes

L'établissement présente des contraintes structurelles :

- Deux structures géographiquement éloignées, rendant l'organisation du service difficile.
- Gestion délicate des mouvements inter-quartiers entre le QD et les UVF, nécessitant un changement de bâtiment dans le logiciel GENESIS
- Projet de mise en place d'un Quartier Disciplinaire (QD) au quartier caserne, avec des enjeux importants de sécurisation des quartiers QI/QD à la Citadelle

Des besoins matériels et humains

Plusieurs besoins ont été identifiés :

- Service technique : poste de Directeur Technique non pourvu (poste pourtant créé à l'OR)
- Installation de grilles palières au quartier caserne, afin d'améliorer la sécurité des personnels

Des établissements oubliés

L'UFAP UNSa Justice a également alerté le Directeur de l'Administration Pénitentiaire sur le fait que certains établissements de Charente-Maritime sont trop souvent oubliés lors des visites officielles.

- Le Centre de Détention de Bédenac fait face à un profilage des détenus inadapté et à une montée de la violence.

- La Maison d'Arrêt de Rochefort, confrontée à une surpopulation chronique et à une forte pression sur les personnels, n'a pas été visitée lors de ce déplacement. Monsieur le DGAP a acté le fait de venir visiter l'établissement lors d'un prochain déplacement.

L'UFAP UNSa Justice réclame une véritable reconnaissance du travail des agents et des renforts rapides pour combler les vacances de postes.

Cette visite devait être l'occasion d'entendre la parole de celles et ceux qui assurent au quotidien la sécurité et la continuité du service public pénitentiaire.

L'UFAP UNSa Justice attend désormais des réponses concrètes, des moyens adaptés et une réelle prise en compte des réalités du terrain.

L'UFAP UNSa Justice restera vigilante et pleinement mobilisée pour défendre les personnels et leurs conditions de travail.

Certaines organisations syndicales découvrent les établissements seulement quand une visite officielle est annoncée, l'UFAP UNSa Justice elle, n'attend pas les photographes pour être aux côtés des personnels.

Face à la montée de la Charente, certaines forces ont disparu avec le courant, l'UFAP UNSa Justice était bien là quand les personnels tenaient la barque !

**L'UFAP UNSa Justice
Union Régionale
de Bordeaux**

